

HARCELEMENT, PRATIQUES SEXISTES ET DISCRIMINATIONS EN MILIEU PROFESSIONNEL

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- **Connaître** le cadre juridique relatif aux violences sexuelles et sexistes et les discriminations (définition juridique, sanctions disciplinaires et pénales, protection fonctionnelle).
- **Prévenir** les situations de violence sexuelle, les agissements sexistes et les discriminations (outils de prévention à développer, etc.).
- **Réagir** face à une situation de violence sexuelle et sexiste ou des discriminations (en tant que témoin, collègue, responsable syndical, responsable hiérarchique ou en tant que victime).

PROGRAMME

1 - Le cadre réglementaire

- Les textes de référence
- Définitions des violences sexuelles et sexistes
- La notion de discrimination en milieu professionnel

2 - Les mesures de prévention

- L'accompagnement et la protection des agents
- Les principes de prévention
- Les acteurs mobilisables

3 - Identifier les situations de violence

- Les situations de harcèlement et celles qui ne sont pas du harcèlement
- Gérer une situation de harcèlement en milieu professionnel

4 - Respect de la différence et de la laïcité dans la fonction publique

- Les textes de référence
- Les données sur les discriminations
- Le principe de laïcité dans la fonction publique

EVALUATION

Tout au long de la formation, le formateur s'assure de la bonne compréhension du contenu pédagogique par les participants.

Une évaluation de la satisfaction est adressée en fin de formation.

Tél. : 02 48 48 15 15

formation.sofaxis@relyens.eu – www.sofaxis.com

Adresse postale : CS 80006 - 18020 Bourges Cedex

Siège social : Route de Creton - 18110 Vasselay

SNC - Société de courtage d'assurance - 335 171 096 RCS Bourges
Enregistré à l'ORIAS sous le n° 07 000814 - www.orias.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 24180125318
auprès du préfet de région de CENTRE-VAL DE LOIRE



ISO 9001, ISO 14001, ISO 45001

Les informations contenues dans ce document sont strictement confidentielles et réservées à l'usage interne de nos clients. Elles ne sont destinées qu'à l'usage des personnes autorisées. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la Sofaxis est formellement interdite. Toute violation de ces droits est punie par les sanctions prévues par les articles 1728 et suivants du Code de Commerce.

Référence formation : OV49



Date sur demande



1 jour (09h00-17h00)

Modalité d'intervention



Intra Devis sur demande

VOUS ÊTES

Tout personnel de la fonction publique territoriale.

PREREQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

LES PLUS

Formation animée par un(e) consultant(e) spécialisé(e) en ressources humaines.

Alternance d'apports théoriques, retours d'expérience et mises en situation.



sofaxis

L'EXPERT EN ASSURANCE
DU MOUVEMENT TERRITORIAL

une société du groupe relyens